



Dette aupres de ladministration fiscale

Par **philippe472000**, le **20/08/2011** à **19:07**

Bonjour,
BJR JE DOIS 2700E AU IMPOTS.je vais subir un avis a tiers detenteur ainsi que mon epouse.peuventils ns saisir la totalite de nos salaires en laissant le rsa ou bien la quotite insaisissablez sapplique telle lors d'une saisie des comptes comme la saisie du salaire directement chez l'employeur. je gance 1850net et mon epouse 1100e net.jai peur quils ns saississent tout.merci a vous